

Wallonie

n° 118

Septembre/Octobre 2013
Bimestriel

Revue du Conseil économique et social de Wallonie

Actualités

Fêtes de Wallonie 2013 :
Déclaration du CESW

L'invité

Frank Vandebroucke
«Il faut viser un nouvel
Etat-Providence»

Dossier

L'innovation en Wallonie

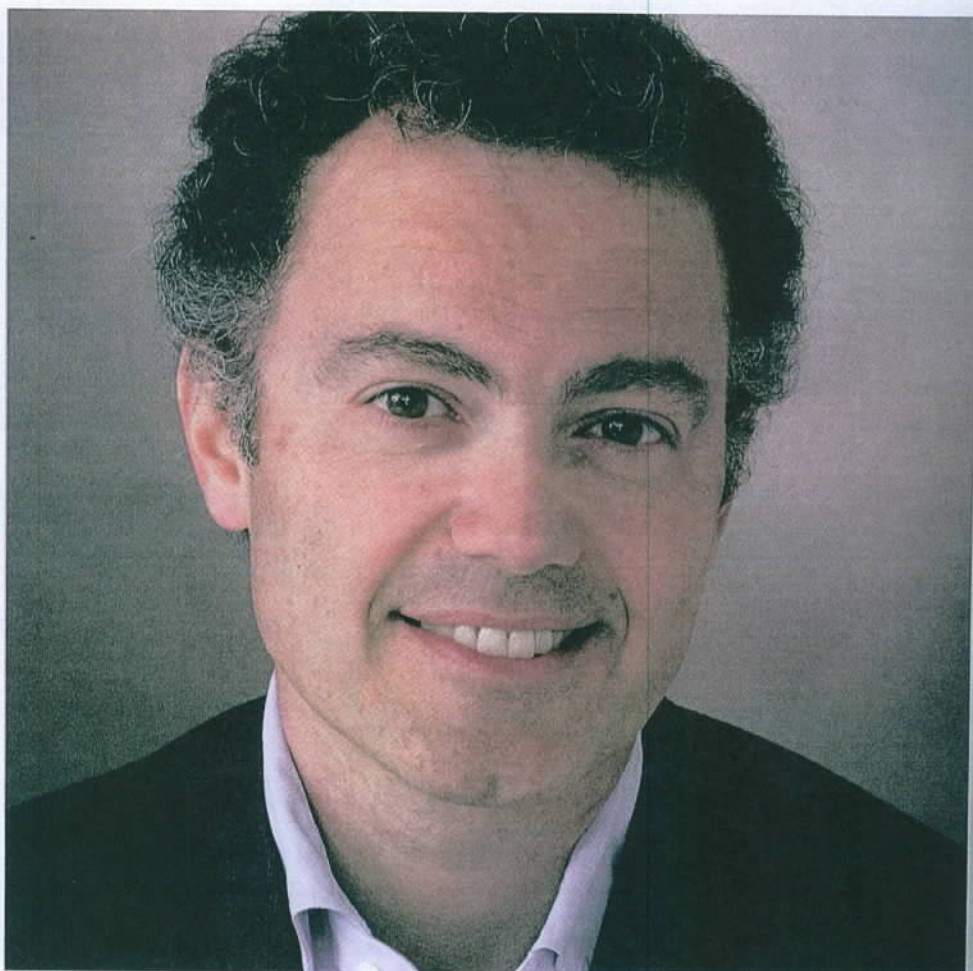
Avec les interviews de Philippe Hayat, Vincent Lepage, Yves Jongen, Michel Morant

CESW
CONSEIL
ÉCONOMIQUE
ET SOCIAL
DE WALLONIE

Interview

Philippe Hayat «Donnons aux jeunes l'envie d'entreprendre !»

Le 24 mai dernier, le CESW et l'ASE organisaient conjointement une conférence sur l'entrepreneuriat en Wallonie (1). L'invité d'honneur de cette conférence était M. Philippe Hayat, entrepreneur français et fondateur de l'association «100.000 Entrepreneurs» (voir encadré page suivante). L'objectif de cette association est de transmettre la culture et l'envie d'entreprendre aux jeunes, par l'organisation de témoignages d'entrepreneurs dans les établissements scolaires, notamment dans les zones dites «sensibles». L'association anime un réseau de plusieurs milliers d'entrepreneurs et d'enseignants. Voici l'interview de M. Philippe Hayat, pour qui l'entrepreneuriat est non seulement l'une des clés pour résoudre les problèmes économiques actuels mais surtout un message d'espoir pour les jeunes.



Wallonie : Pourriez-vous vous présenter et nous dire ce que vous avez mis en place pour susciter l'esprit d'entreprendre en France ?

Philippe Hayat : Je suis entrepreneur, depuis une vingtaine d'années et fondateur de l'association «100.000 Entrepreneurs». Dans la famille, nous sommes entrepreneurs de père en fils, ce qui explique peut-être que j'ai toujours voulu me mettre à mon compte et entreprendre. Par ailleurs, j'ai aussi toujours eu envie de témoigner de ce bonheur d'entreprendre, notamment vis-à-vis des jeunes. C'est la raison pour laquelle j'ai mis en place la filière «Création d'entreprises» à l'ESSEC (Business School française) ainsi que la filière entrepreneuriat à «Sciences Po» Paris dans le but d'inciter les jeunes diplômés à prendre leur vie en mains, en éveillant chez eux l'envie d'entreprendre.

Wallonie : Estimez-vous que la France et la Wallonie confrontées au même problème de manque d'esprit d'entreprendre ?

Philippe Hayat : Oui, absolument mais j'ai le sentiment que les actions mises en place en Wallonie sont bien plus avancées qu'en France, notamment en matière d'entrepreneuriat et de diffusion de l'esprit d'entreprendre. En outre, la France n'a pas la chance d'avoir une Agence de Stimulation Economique pour fédérer les différentes initiatives et développer des outils adéquats répondant à la demande. Il serait dès lors intéressant que la Wallonie exporte ses outils vers la France !

Wallonie : L'image d'une France championne de l'entrepreneuriat est-elle correcte ?

Philippe Hayat : Il est vrai que l'on crée chaque année en France 550.000 entreprises (c'était à peine 200.000 il y a 10 ans) : Mais sur ces 550.000 entreprises, seulement 7.000 franchiront, à terme, la barre des 10 salariés et 1.000, la barre des 50 salariés. Pratiquement aucune ne deviendra une ETI, c'est-à-dire une entreprise de taille intermédiaire avec plus de 250 salariés. Il est donc correct de dire que la France est championne quantitative de la création d'entreprises ; malheureusement, pour des raisons techniques, politiques et culturelles, celles-ci ne grandissent pas. Il est dès lors urgent d'agir pour changer les choses.

Wallonie : Dans votre rapport intitulé «Pour un new deal entrepreneurial» (2), vous expliquez que pour créer des entreprises de croissance et passer dans l'ère de l'entrepreneuriat par opportunité (par opposition à l'entrepreneuriat par nécessité), il faut agir simultanément sur un certain nombre de moteurs. Pouvez-vous nous dire de quels moteurs il s'agit ?

Philippe Hayat : Selon moi, il faut agir sur 7 pistes, 7 axes d'actions ou 7 «moteurs». Le premier est la culture : les hommes politiques et les médias doivent véhiculer l'idée qu'entreprendre, c'est

100.000 Entrepreneurs Belgique

100.000 Entrepreneurs Belgique est une association sans but lucratif (créée en 2013) qui a pour objectif de donner aux jeunes l'envie d'entreprendre, en organisant des témoignages d'entrepreneurs bénévoles (chefs d'entreprise, responsables associatifs, porteurs de projet au sein d'un groupe ou de la fonction publique) dans les classes de l'enseignement secondaire et supérieur.

En France, l'association a été créée il y a 5 ans et a déjà sensibilisé plus de 150.000 jeunes, devenant un des axes des Assises de l'Entrepreneuriat mises en place par le Gouvernement français.

100.000 Entrepreneurs Belgique organise des témoignages d'entrepreneurs dans les établissements scolaires, de la 2^{ème} à l'enseignement supérieur. L'intervention montre aux élèves qu'il est possible de choisir sa vie professionnelle et qu'elle peut être synonyme d'opportunité et d'épanouissement. Cadré par un guide d'intervention sur lequel l'entrepreneur est formé préalablement, le témoignage a pour objectif de :

- expliquer l'acte d'entreprendre,
- expliquer le fonctionnement d'une entreprise et du monde économique et professionnel,
- fournir les principales clés d'orientation,
- souligner l'importance du parcours scolaire.

Site : <http://www.100000entrepreneurs.be>

Contact : Monica Santalena :

monica.santalena@100000entrepreneurs.be

épanouissant et que cela représente une belle aventure ! Une impulsion politique au plus haut niveau (Président de la République et son Gouvernement) est dès lors nécessaire.

Le deuxième moteur : ce sont les jeunes, bien évidemment, à qui il faut donner de l'espoir et l'envie d'entreprendre. Jusqu'à présent, le discours prédominant à l'égard des jeunes est de dire «les seuls contrats possibles pour vous sont des contrats subventionnés». Il est indispensable de faire confiance dans leurs talents et les encourager à entreprendre.

Troisième axe : l'innovation. En France, nous avons des centres de recherche, des fondations, des grandes écoles et des universités que beaucoup nous envient. Nous avons aussi une recherche publique dotée de gros moyens financiers. Nous avons enfin la matière grise, le potentiel intellectuel et le savoir-faire. Et pourtant, seules



700 entreprises françaises créent des start-up technologiques chaque année, soit moins que le nombre de laboratoires établis sur le territoire. Cela s'explique par un problème de valorisation de la recherche et d'étanchéité entre le monde de la recherche et celui de l'entrepreneuriat. Il est nécessaire ici de rendre les unités de valorisation beaucoup plus entrepreneuriales.

Le quatrième moteur est très certainement l'accompagnement. En effet, les entreprises accompagnées ont un taux de survie de 85%, contre 50% pour les entreprises non accompagnées. En France, l'offre d'accompagnement est pléthorique et totalement subventionnée. Le problème réside dans la physionomie des entreprises accompagnées : elles ne créent en moyenne qu'1,7 emplois ! On ne «mentore» donc pas suffisamment les entreprises en croissance. Cinquième piste d'action : la fiscalité. Il faut inciter, fiscalement, la prise de risques de tous les acteurs : entrepreneurs, investisseurs, salariés. Le sixième moteur est la dimension sociale : actuellement, on a le sentiment que le code du travail a été créé pour résoudre les conflits plutôt que pour encourager les gens à travailler ensemble. Il ne sera en tous cas pas possible d'avancer avec un code du travail rigide car cela décourage l'embauche. Enfin, dernier axe, il faut donner aux PME l'accès à de nouveaux marchés : en France, les PME représentent 55% de la valeur ajoutée et elles n'ont accès qu'à 25% des commandes publiques. Pour changer cette tendance, il faudrait développer un Small Business Act, comme aux Etats-Unis. Il est en outre important d'accroître la capacité exportatrice de nos PME qui est actuellement quasiment nulle.

Wallonie : Votre rapport a-t-il été pris en considération par les autorités françaises ?

Philippe Hayat : Effectivement, le Premier Ministre, M. Jean-Marc Ayrault s'est saisi du rapport avec pour objectif «de faire de la France une terre d'accueil pour les entrepreneurs et de doubler, en 5 ans, le nombre d'entreprises de croissance». C'est dans ce contexte qu'ont été organisées les «Assises de l'entrepreneuriat» qui se sont tenues

entre les mois de janvier et d'avril de cette année et qui consistaient en groupes de travail chargés de formuler des propositions concrètes et chiffrées pour chacun des 7 moteurs nécessaires à la création d'entreprises de croissance.

Wallonie : Les propositions formulées par les groupes de travail ont-elles été suivies par le Gouvernement français ?

Philippe Hayat : Au niveau du groupe de travail «Jeunes», que je présidais, un certain nombre de mesures ont été formulées. Le 29 avril dernier, le Président de la République s'en est saisi et a décidé de mettre en place certaines d'entre elles. Par exemple, il est dorénavant inscrit dans la loi française que l'école doit développer l'esprit d'initiative et la compétence à entreprendre. Cela constitue un énorme pas en avant. Autre exemple : le Président et le Gouvernement ont décidé de mettre en place un programme structuré de sensibilisation à l'entrepreneuriat de la 6^{ème} année à la terminale. De plus, il a également été décidé de généraliser la formation à l'entrepreneuriat dans toutes les filières de l'enseignement supérieur depuis le bac jusqu'à bac +7. Globalement, on peut dire que 80% des propositions formulées par le groupe de travail ont été actées.

Wallonie : Quelles conclusions tirez-vous de tout cela ?

Philippe Hayat : Il reste beaucoup de chemin à parcourir mais petit à petit, les gens prennent conscience du fait que l'entrepreneuriat est non seulement une des clés pour résoudre des problèmes économiques mais qu'il est également un message d'espoir. Entreprendre signifie porter un projet né de ses envies et de ses talents et porter un projet, c'est s'épanouir. Aujourd'hui, il y a énormément d'occasions - et autant de raisons - pour entreprendre ; il est dès lors important que le message soit diffusé largement auprès de la jeune génération.

(1) Voir Revue Wallonie n°117 - p 10 et 11

(2) En octobre 2012, Philippe Hayat avait remis à Mme F. Pellerin, Ministre déléguée française chargée des PME, de l'Innovation et de l'Economie numérique un rapport intitulé «Pour un new deal entrepreneurial. Créer des entreprises de croissance».